

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en juin 2014, l'Association « Eaubonne, notre ville » poursuit et défend les réflexions et orientations mises en avant par la liste de même nom, lors de la campagne pour l'élection municipale de mars 2014.

NOS OBJECTIFS

Rassembler ceux qui souhaitent s'impliquer pour la vie de notre ville et se reconnaissent dans les valeurs de gauche. Porter des idées et des propositions alternatives à la politique pratiquée par l'équipe municipale actuelle. S'investir pour l'intérêt général sur les thèmes de la vie municipale : éducation, jeunesse, solidarité, urbanisme finances, cadre de vie et environnement, inter-communalité...

NOS ÉLUS

En haut de gauche à droite :

- Jean Aubin
- Bernard Le Dûs
- Gilles Thuillier

En bas de gauche à droite :

- Evelyne Dutouquet-Le Brun
- Alexandra Girard
- Marie-José Beaulande
- Sylvie Daunesse



NOUS CONTACTER

contact@eaubonnenotreville.fr



Le Plan Local d'Urbanisme a été voté par la majorité municipale, fin juin, mettant de nombreux terrains à la disposition des promoteurs. Dès à présent, de nombreux chantiers démarrent sur la ville. C'est la vitesse et la quantité qui inquiètent, car une hausse rapide de population doit s'accompagner des équipements nécessaires. L'école Sud par exemple, démarrée trop tardivement, ne sera prête qu'en 2021. Et les constructions sont réparties sur l'ensemble de la ville. Comment sera réalisé le découpage de la carte scolaire pour que les familles soient le plus proche possible d'un groupe scolaire ?

Les conséquences de ce PLU et le manque d'anticipation des projets amènent à des décisions au jour le jour, pour de lourds montants. 1 million d'euros dépensés pour acheter 2 terrains en juin alors que cette somme n'était pas prévue au budget, pourtant voté en avril ! Pour l'un des terrains, 3 motifs d'achat différents ont été donnés ! On parle souvent des contraintes financières auxquelles doivent faire face les collectivités, et c'est vrai. Raison de plus pour faire attention aux dépenses et gérer avec rigueur et clarté les projets.

Concevoir la ville de demain n'est pas jouer au Monopoly

Marie-José Beaulande

Présidente de l'Association Eaubonne, notre ville

Stationnement : changement au 1er janvier



La compétence de gestion du stationnement et de la verbalisation va revenir aux villes. La mairie pourrait maintenir l'amende à 17 €, mais elle envisage de l'augmenter.

Le Maire annonce vouloir rendre payant l'ensemble des parkings publics (plus de 1000 places), dans quel but ?

Pour l'instant, il a mis tout le parking du 11 novembre en zone bleue ce qui a transféré le stationnement vers les parkings et les rues des alentours.

Plutôt que de prendre des décisions au coup par coup qui risquent de déplacer les problèmes et de mettre les habitants en difficulté, il faut vraiment étudier globalement le dossier quitte à se faire aider d'un cabinet extérieur spécialisé : recensement du nombre de places, quels en sont les utilisateurs, les usages ? (commerces, habitations, transports collectifs etc.).

Eaubonne rues propres

Après la création de la Brigade Verte et la nouvelle organisation des collectes des déchets, pouvons-nous parler d'amélioration ? Est-ce mieux qu'avant et où ?

Si certaines rues voient régulièrement passer la balayeuse précédée du coupe-bordures et du souffleur, d'autres semblent ne pas pouvoir en bénéficier ; choix technique ou clientélisme ?

Malgré les nombreux constats dressés par la Brigade Verte, la propreté ne s'est pas améliorée de manière visible. Les crottes de chien sont de retour à Eaubonne, les piétons doivent parfois baisser la tête ou descendre du trottoir pour éviter les branches, les rues se sont décorées de «rustines» pour cacher les trous et autres dégradations, il est fait appel aux bénévoles pour nettoyer lors d'«opérations citoyennes».

Il faudrait relancer un Plan Propreté associant Brigade Verte pour lutter contre les incivilités, équipes techniques pour les interventions, et les conseils de quartier dans une démarche de concertation responsable.



Voirie : demain, peut-être

Depuis 3 ans, une à deux rues seulement ont été refaites chaque année. Le magazine de novembre nous parle des rues Marcellin Berthelot et Bouquinvilles, mais c'est la communauté d'agglomération Valparisis qui les a réalisées ! La municipalité dit que cela coûte cher. C'est bien pour cela qu'il faut agir régulièrement. Et cet été, tout le monde a découvert la réfection de la moitié du parking du 11 novembre. Pourquoi ce choix ? Nul ne le sait. **Les rues attendront 2018 ... 4 ans de perdus !**

Les grands travaux : décryptage

Une pleine page dans Eaubonne Magazine nous explique que 3 projets ont été réalisés seulement à mi-mandat, 4 sont en cours et 6 sont à venir.

En regardant plus dans le détail, les «grands travaux» réalisés sont essentiellement des travaux courants d'entretien, un ralentisseur, des films sur des fenêtres et l'installation de visiophones. **Bref, derrière l'affichage, peu de réalisations.**

Dans les travaux en cours et à venir, beaucoup faisaient partie de notre programme, et c'est tant mieux pour la ville si le Maire les reprend.

En revanche, ils sont à l'opposé de nos choix concernant le Val Joli. Le Maire a décidé de créer un espace vert dans un quartier déjà bien pourvu au détriment de logements qui auraient terminé harmonieusement l'aménagement.

Beaucoup de communication pour pas grand-chose ...

Communiquer à «tous» prix

Une municipalité doit informer les habitants de ses projets et de ses orientations.

Mais à Eaubonne, le Maire part du principe que moins on en fait, plus il faut en parler.

Sa nouvelle lettre du Maire, le bilan de mi-mandat, distribuée à 12 650 exemplaires en est un nouvel exemple. 20 pages ! Pour n'annoncer, finalement, que la réalisation de 4 grands chantiers dans les années à venir. Les premiers depuis le début de son mandat. Et le reste de sa prose essaie encore et toujours de nous faire croire qu'avant 2014 il ne se passait rien à Eaubonne.

Sa première lettre, de 8 pages, avait coûté 10 470 euros. Et celle-là de 20 pages, combien coûte-t-elle aux Eaubonnais ?

Par ailleurs, l'opposition n'a pas pu disposer d'un espace d'expression pourtant obligatoire dans ce type de publication municipale.

Autre exemple de super communication :

Pas le moindre évènement, les moindres travaux qui ne soient annoncés à grand renfort de bâches démesurées disposées dans la ville comme celles déployées pour deux futures réalisations, la reconstruction du gymnase Georges Hébert ou la réhabilitation de l'avenue de l'Europe. Une toile de près de 80 m² !

Alors, information, communication, propagande ou mégalomanie ?

La réponse est dans la question, mais en ces temps où la recherche d'économies est une priorité, il serait bon que le Maire se penche sérieusement sur le budget communication.

Désillusion durable

Après avoir supprimé dès 2015 la Charte de Développement Durable existante, l'équipe municipale n'a entamé qu'en 2017 l'élaboration d'un Agenda 21. Pour ce faire et sans déroger en apparence aux principes consacrés à la conférence de Rio (1992), elle a décidé de « mobiliser les acteurs du territoire d'Eaubonne » sous forme de 4 « laboratoires d'idées durables » (1 heure chacun !).

Dans ces ateliers, il a été proposé de « recueillir des idées individuelles et collectives » pour co-construire l'Agenda 21 d'Eaubonne et de réfléchir aux modalités de sa mise en œuvre. Ces 4 ateliers ont réuni une quarantaine de personnes (pas toujours les mêmes) à qui il a été demandé d'être force de réflexion et de propositions.

En septembre, le cabinet maître d'œuvre de l'Agenda 21 a présenté le plan d'action municipal (32 fiches-actions) en l'illustrant par 4 fiches à peine plus détaillées. Ces 4 fiches ont pu être commentées sans qu'il soit possible d'en changer les termes.

Aussi cette quatrième session de « co-construction » de l'Agenda 21 d'Eaubonne s'est conclue dans la confusion générant frustration et incompréhension dans la mesure où beaucoup de contributions très soutenues (considérées très prioritaires) par les participants n'ont pas été retenues par la majorité municipale.

Encore une concertation qui, en fait, n'en a que le nom, puisque tout semble avoir été décidé en haut lieu et depuis longtemps.



PLU : densification massive

Après l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme a été voté en Conseil Municipal le 28 juin. «Stop au bétonnage» disait pendant la campagne l'équipe du Maire «Eaubonne, une ambition partagée». Les Eaubonnais ont cru que la nouvelle majorité reviendrait sur ce que nous appelons la «densification raisonnée». Ils ont été trompés, et ce sera la marque de ce nouveau PLU.

En effet, la protection des quartiers pavillonnaires change peu, puisque les mesures restrictives envisagées ont été «assouplies» suite à l'enquête publique. En revanche, la ville va être rapidement densifiée et c'est déjà en route. Objectif : 28 000 habitants, affirme le Maire.

Tour d'horizon de quelques éléments clés de ce PLU :

LE CLASSEMENT DU PATRIMOINE BÂTI.

De façon non justifiée, le nombre de maisons «protégées» va augmenter considérablement.

Il va exister de fortes contraintes sur certaines propriétés. Mais pour les espaces entre les maisons classées, il n'y a pas de contrainte, donc pas de préservation globale.

Contraintes que ne s'applique pas la Mairie ...

LE RETOUR À UN ZONAGE DÉROGATOIRE POUR LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS.

L'ancien PLU intégrait les équipements publics dans le zonage du quartier, rendant tout projet cohérent avec l'environnement. Dans ce PLU, la ville s'offre des zonages dérogatoires, sans limite de hauteur par exemple. Liberté d'agir pour le Maire, et aucun recours pour les riverains.

LES ZONES UP, LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT.

Le PLU de 2013 intégrait des zones de densification assurant un développement de la ville sur plusieurs années. L'augmentation de la mise à disposition de foncier aux promoteurs amènera un développement agressif de la ville, alors que la ZAC Ermont-Eaubonne s'achève, et qu'une pause aurait été la bienvenue.

PROTECTION DES QUARTIERS PAVILLONNAIRES.

Beaucoup «d'assouplissements», le terme est plaisant, il veut dire que beaucoup des nouvelles protections ont été retoquées, alors même que nous estimions leur impact limité. Il est créé une zone où on revient au 50% de pleine terre, avec implantation sur les 2 limites séparatives. Aucune information sur la logique de cette nouvelle zone qui finalement va s'étendre bien au-delà des gares ...

ILS POUSSENT ILS POUSSENT LES IMMEUBLES

- Avenue Edouard Detaille/Bld de la République
- Chaussée J. César/rue du Général Leclerc
- Route de Saint-Leu
- Clos de l'Olive ...

Sept projets en cours ! A ce rythme, la ville comptera 28 000 habitants bien avant 2030 !

Où sont les équipements qui seront nécessaires ?



LES LIAISONS DANGEREUSES

La commercialisation de la résidence Chaussée J. César a commencé le 29 septembre. Une réunion a été organisée par le promoteur dans une salle communale, ce qui n'est pas très banal. Le Maire, entouré de son adjoint à l'urbanisme et d'élus de la majorité, a pris une part active à la promotion du programme. Mélange des genres étonnant ou potentiel conflit d'intérêts, la municipalité devant bien sûr rester neutre comme cela a toujours été le cas à Eaubonne.

Comme par ailleurs, elle fait appel à des «mécènes privés» (promoteurs et entreprises) pour financer ses actions, pour ne pas être suspectée, elle doit rester rigoureuse sur les places et rôles de chacun.

ENCORE PLUS DE POUVOIR AU MAIRE, MOINS AU CONSEIL MUNICIPAL

Certainement lassé que notre groupe demande à voir les projets sur les bâtiments municipaux avant de voter la demande de Permis de construire (ce qui est un minimum ...), le Maire a demandé au Conseil de lui déléguer les dépôts de Permis de Construire, de Démolir ...

Le Conseil Municipal n'aura plus connaissance des dossiers. Pouvoir confisqué par quelques-uns.

Le Maire pourra également déléguer son pouvoir de préemption à des bailleurs sociaux. La ville perdra alors la maîtrise des projets permettant de réaliser la mixité sociale.

Périscolaire : attention danger

Pour cette année, l'école reste sur 4 jours 1/2 mais dès la prochaine rentrée, c'est décidé, ce sera 4 jours.

Pourquoi ? Comment ? Dans quelles conditions ? On ne sait pas.

Ce que l'on sait par contre c'est que **les problèmes d'encadrement des temps périscolaires persistent et nous inquiètent**, aussi bien en terme de formation des encadrants qu'en terme du respect du taux d'encadrement.

Des jeunes sans aucun diplôme ni accompagnement sont en charge de groupes d'enfants.

La moindre absence entraîne fréquemment un dépassement du nombre d'enfants autorisé par animateur.

Heureusement, il y a aussi du personnel compétent pour pallier au maximum les dysfonctionnements de l'organisation.

C'est du bien-être et de la sécurité de nos enfants dont il est question ici !

Où est l'équipe municipale ?

Entre 2 sourires, le Maire n'hésite pas à se montrer cassant, autoritaire et méprisant envers les habitants ou les élus de la minorité.

Visiblement, il se comporte aussi ainsi avec sa majorité. Un des membres de sa propre équipe le lui a reproché en conseil municipal : « dictateur », « le concept de direction vous est étranger », etc.

Le Maire voulait se faire payer par la ville une procédure en diffamation. **16 voix lui ont dit NON** en Conseil. Une partie de son équipe l'a donc désavoué, et lui a envoyé un message clair pour d'autres pratiques.

Pour bien fonctionner au service de la ville, il est nécessaire que l'équipe municipale soit unie, un vrai collectif dans lequel chacun prend sa part, participe aux décisions et aux actions. Le Maire a la responsabilité de constituer et d'animer ce collectif, sous peine de ne pas voir les projets avancer.

Carte scolaire : copie à revoir

Comme nous l'avions prédit il y a deux ans déjà, le redécoupage de la carte scolaire, qui avait fait bondir les associations de parents d'élèves de la ville car décidé unilatéralement et sans concertation, a fait les preuves de son inefficacité lors de cette rentrée. Dans l'urgence, dans une école déjà engorgée, une nouvelle classe a ouvert à l'école Paul Bert.

Les conditions y sont de plus en plus difficiles et il faut attendre encore un an pour qu'enfin, un début de solution soit mis en place.

Solution qui ne sera que temporaire avec la construction d'une école de 4 classes en préfabriqué, puisque la nouvelle école sud n'arrivera que pour la rentrée 2021 !

Que de temps perdu !

L'école sud était l'enjeu majeur de ce mandat et le Maire est passé à côté, dommage pour les petits Eaubonnais et leurs parents qui n'ont pas fini d'être « baladés » !

Et ça continue, encore et encore ...

Fraîchement arrivée en juin, une nouvelle Directrice de Cabinet n'a pas tenu un été ! Pourtant, elle travaillait dans la même société que Grégoire Dublineau ..

Les mouvements de personnel, les changements « d'organisation » sont tels qu'il n'existe plus d'organigramme des services municipaux. C'est tout le personnel qui souffre, et les services aux habitants qui diminuent.

DERNIERE MINUTE



Le projet immobilier Chaussée J. César aurait du plomb dans l'aile !

Conséquence : **un trou de 7 millions d'euros dans le budget, à combler avant la fin de l'année ...**

Vous souhaitez être informé. Vous souhaitez être entendu. Soutenez notre action.

- Je souhaite adhérer à l'association Eaubonne notre ville (cotisation 15 Euros)
- Je souhaite soutenir l'association en faisant un don.
- Je souhaite en savoir plus sur l'association.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Mail : _____ @ _____

Coupon à retourner à **Eaubonne Notre Ville - 11, rue Alfred de Vigny - 95600 EAUBONNE**
ou Contactez nous par mail : contact@eaubonnenotreville.fr, nous prendrons très rapidement contact avec vous.